

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira en Mairie
salle du conseil municipal

le Vendredi 10 février 2012, à 20 heures

Affiché, le 03 février 2012



Le Maire,
Jean-François ROCHAIX

ORDRE DU JOUR

- 1) Décisions prises dans le cadre de la délégation d'attributions du conseil municipal au maire (art. L.2122.22 CGCT)
- 2) Extension du zonage NATURA 2000 du site S17 « Massif de la Lauzière » : avis du conseil municipal
- 3) Extension du périmètre de l'AFP de Celliers
- 4) Avenant au marché de déneigement des voiries communales
- 5) Agence postale communale : avenant à la convention avec La Poste
- 6) Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité : avenant n°1 à la convention de télétransmission
- 7) Convention de délégation de compétence avec le Conseil Général pour le transport touristique des usagers du domaine nordique de Nâves
- 8) Exploitation d'un service de transport touristique à destination des usagers du domaine nordique de Nâves : demande de subvention au Conseil Régional (saisons hivernales 2011/2012 et 2012/2013)
- 9) Aménagement des abords de la gare - Maison de services de Notre Dame de Briançon : maintien du projet en 2012 – demande de subvention au Conseil Général
- 10) Gestion et classement des archives communales : demande de subvention au Conseil Général dans le cadre du CTS Tarentaise – Vanoise
- 11) Création de postes (avancements professionnels)
- 12) Création d'un emploi occasionnel (atelier municipal)
- 13) Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie
- 14) Garant coupe d'affouage de 2012 à 2014
- 15) Subvention exceptionnelle à l'Amicale des sapeurs pompiers de La Léchère
- 16) Subvention exceptionnelle à l'Amicale des sapeurs pompiers des Avanchers Valmorel
- 17) Questions diverses